

Formation initiale – Travail en hauteur sur éolienne et évacuation d’une victime

Préparez vos équipes à intervenir en sécurité dans l’environnement exigeant des éoliennes.
Cette formation pratique leur permet de maîtriser les équipements antichute, la progression verticale, la prévention des chutes d’objets et la mise en œuvre d’une procédure d’évacuation de victime adaptée aux situations rencontrées sur le terrain.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation permet à l’entreprise de :

1. **Renforcer la sécurité des interventions sur éoliennes** en développant des pratiques adaptées aux risques de chute de hauteur et aux contraintes d’accès.
2. **Réduire le risque d’accident, de chute d’objet et d’erreur d’utilisation des EPI antichute**, grâce à des exercices pratiques proches des situations professionnelles.
3. **Contribuer au respect des obligations de prévention de l’employeur**, notamment en matière d’information, de formation et d’organisation des secours.
4. **Harmoniser les méthodes de progression et de travail en hauteur** au sein des équipes techniques, de maintenance et d’exploitation.
5. **Améliorer la préparation des salariés aux situations d’urgence**, en leur apprenant à déclencher l’alerte et à mettre en œuvre la procédure d’évacuation prévue sur le site.
6. **Préserver la continuité des opérations de maintenance** en limitant les comportements à risque, les interruptions d’activité et les conséquences humaines ou matérielles d’un incident.
7. **Valoriser la politique de prévention de l’entreprise** auprès des salariés, des donneurs d’ordre, des exploitants de parcs éoliens et des entreprises partenaires.

Les + métier

Formation travail en hauteur sur éolienne à Lyon : maîtrisez les EPI antichute, la progression verticale et l’évacuation d’une victime en sécurité.

Public Visé

Techniciens de maintenance et d’exploitation, monteurs, mécaniciens, électromécaniciens, électriciens, contrôleurs et personnels d’entreprises sous-traitantes amenés à accéder, circuler ou intervenir en hauteur sur une éolienne et à participer à une procédure d’évacuation d’urgence.

Pré Requis

Être âgé d’au moins 18 ans.

Être en capacité physique d’effectuer une ascension sur une échelle verticale, d’évoluer dans des espaces contraints et de supporter les efforts liés aux déplacements dans une éolienne.

Ne présenter aucune contre-indication médicale connue au travail en hauteur, au port du harnais, à la suspension ou aux efforts physiques associés.

Comprendre les consignes de sécurité communiquées en français et être en mesure d’alerter les secours.

Informé le formateur de toute limitation physique ou médicale susceptible d’affecter la réalisation des exercices pratiques.

Aucun niveau de connaissances techniques préalable n’est requis pour suivre la formation initiale.

Objectifs pédagogiques et d’évaluation

Identifier les risques liés au travail en hauteur sur une éolienne et appliquer les principes généraux de prévention adaptés à cet environnement. Contrôler visuellement, ajuster et utiliser correctement les équipements de protection individuelle antichute, notamment le harnais, les lances, les connecteurs, l’antichute mobile et le casque.

Identifier les points d’ancrage et les dispositifs de protection autorisés, en tenant compte du facteur de chute, du tirant d’air et du risque d’effet pendulaire.

Progresser en sécurité dans les différentes zones de l’éolienne, notamment sur les échelles verticales, les plateformes, dans la tour et dans la nacelle, en maintenant une protection permanente contre les chutes.

Sécuriser les outils, les équipements et la zone de travail afin de prévenir les chutes d’objets et de protéger les personnes présentes au sol ou à un

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d’activité (ne vaut pas agrément de l’état) : 82 69 12850 69

Version : 7HauteurEolienn-20260818

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d’organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

niveau inférieur.

Appliquer les consignes d'urgence et transmettre une alerte adaptée, en précisant la localisation, la nature de l'accident et l'état de la victime. Mettre en œuvre une procédure d'évacuation ou de descente d'une victime, à l'aide du dispositif de secours prévu sur le site, dans le respect des limites d'utilisation du matériel et de l'organisation des secours.

Parcours pédagogique

1. Prévention des risques liés aux interventions sur éolienne

- Environnement et contraintes spécifiques d'une éolienne.
- Risques de chute de hauteur, de chute d'objets, de suspension et d'accès difficile.
- Principes généraux de prévention et organisation du travail.
- Rôles et responsabilités de l'employeur et des intervenants.
- Conditions météorologiques et critères d'interruption d'une intervention.
- Consignes d'accès, de circulation et de communication sur le site.
- Équipements de protection contre les chutes
- Différences entre retenue, maintien au travail et arrêt des chutes.
- Présentation du harnais, du casque, des longes, des connecteurs et des dispositifs antichute.
- Choix des équipements selon la situation de travail.
- Contrôle visuel avant utilisation.
- Réglage et port correct du harnais.
- Identification des défauts nécessitant la mise au rebut ou le retrait du matériel.
- Respect des notices et limites d'utilisation des fabricants.

3. Ancrages et paramètres de sécurité

- Identification des points d'ancrage et dispositifs autorisés.
- Principes de résistance, de compatibilité et de positionnement.
- Facteur de chute et hauteur de chute potentielle.
- Calcul et appréciation du tirant d'air.
- Prévention du risque d'effet pendulaire.
- Maintien permanent de la protection antichute.
- Préparation et sécurisation de l'intervention.
- Accès à l'échelle verticale.
- Utilisation d'un rail ou d'un câble antichute.
- Franchissement des plateformes et changements de niveau.
- Progression avec une longe double lorsque la configuration l'exige.
- Déplacements dans la tour, les plateformes techniques et la nacelle.
- Gestion de la fatigue et des efforts physiques.

5. Prévention des chutes d'objets

- Balisage et sécurisation de la zone située au-dessous de l'intervention.
- Organisation et rangement du poste de travail.
- Sécurisation des outils et petits équipements.
- Utilisation de longes porte-outils et de contenants adaptés.
- Communication entre les intervenants en hauteur et les personnes au sol.
- Analyse préalable des possibilités d'évacuation.
- Identification des procédures de secours applicables sur le site.
- Moyens d'alerte et informations à transmettre aux secours.
- Répartition des rôles entre les membres de l'équipe.
- Risques liés à la suspension prolongée dans un harnais.
- Limites d'intervention des salariés formés.
- Coordination avec les secours internes et externes.

7. Évacuation d'une victime

- Présentation et contrôle du dispositif d'évacuation.
- Installation du système sur un point d'ancrage adapté.
- Sécurisation du sauveteur et de la victime.
- Prise en charge d'une personne consciente ou inerte.
- Transfert de la victime vers le dispositif de secours.
- Descente ou évacuation contrôlée vers une zone sécurisée.
- Surveillance et conduite à tenir dans l'attente des secours.
- Exercices pratiques et validation
- Contrôle et réglage individuel des EPI.
- Progression sur échelle verticale et franchissement de plateformes.
- Utilisation des dispositifs antichute et des points d'ancrage.
- Sécurisation des outils.
- Déclenchement de l'alerte.
- Mise en situation d'évacuation d'une victime.
- Évaluation théorique et pratique des compétences.

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 7HauteurEolienn-20260818



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

La formation repose sur une **pédagogie active, démonstrative et participative**, privilégiant la mise en pratique dans des conditions proches des situations professionnelles rencontrées sur une éolienne. Elle alterne :

- **Apports théoriques ciblés**, illustrés par des exemples issus des interventions en hauteur sur éolienne.
- **Échanges d'expériences et analyse de situations de travail**, afin d'identifier les risques et les mesures de prévention adaptées.
- **Démonstrations techniques réalisées par le formateur**, notamment pour le contrôle des EPI, le réglage du harnais, la progression sécurisée et l'utilisation du dispositif d'évacuation.
- **Exercices pratiques individuels et collectifs**, permettant à chaque participant de manipuler les équipements et de répéter les gestes enseignés.
- **Mises en situation professionnelles**, comprenant la progression verticale, le maintien permanent de la protection antichute et l'évacuation d'une victime.
- **Corrections immédiates et débriefings**, destinés à analyser les écarts, renforcer les bonnes pratiques et consolider les acquis.
- **Adaptation de la progression pédagogique** au niveau, à l'expérience et aux difficultés rencontrées par les participants.

La formation s'appuie sur des moyens théoriques et pratiques adaptés aux interventions en hauteur sur éolienne :

- **Salle de formation équipée** d'un vidéoprojecteur ou d'un écran, d'un tableau et de supports visuels présentant les risques, les équipements antichute et les procédures d'urgence.
- **Support pédagogique remis aux participants**, sous format papier ou numérique, reprenant les règles essentielles de sécurité et les contrôles à réaliser.
- **Équipements de protection individuelle antichute conformes et vérifiés** : harnais, casque avec jugulaire, longes avec absorbeur d'énergie, connecteurs, antichute mobile et systèmes de liaison adaptés.
- **Structure d'entraînement reproduisant les conditions d'accès rencontrées sur une éolienne** : échelle verticale, rail ou câble antichute, plateformes, points d'ancrage et zones de déplacement en hauteur.
- **Dispositifs de retenue, de maintien et d'arrêt des chutes**, permettant d'en comprendre les différences et les conditions d'utilisation.
- **Matériel d'évacuation et de secours en hauteur** : descendeur, système d'évacuation, cordes, sangles, poulies, dispositifs d'ancrage et accessoires compatibles avec le scénario enseigné.
- **Mannequin de sauvetage ou charge simulant une victime**, utilisé lors des exercices d'évacuation et de descente.
- **Outillage et dispositifs de sécurisation du matériel**, afin de travailler sur la prévention des chutes d'objets.
- **Notices fabricants, fiches de contrôle et registres de vérification**, utilisés pour apprendre à identifier les défauts et les limites d'emploi des équipements.
- **Grilles d'observation et scénarios de mise en situation**, permettant le suivi individualisé des compétences pratiques.

Les équipements utilisés sont sélectionnés en fonction de la configuration du site, des installations disponibles et des procédures de secours applicables dans l'entreprise.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de la progression des participants est assuré au moyen de :

- **Feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur.
- **Suivi individualisé par le formateur** pendant les apports théoriques, les démonstrations et les exercices pratiques.
- **Grille individuelle de suivi et d'évaluation**, renseignée lors des mises en situation : contrôle des EPI, réglage du harnais, progression sécurisée, utilisation des systèmes antichute et évacuation d'une victime.
- **Relevé des résultats aux évaluations théoriques et pratiques**, conservé dans le dossier de formation.
- **Questionnaire de satisfaction à chaud**, complété par chaque participant en fin de session.
- **Attestation de fin de formation**, précisant l'intitulé, la durée, les objectifs et les résultats obtenus.
- **Bilan de formation transmis à l'entreprise**, lorsque cela est prévu, avec les éventuelles observations du formateur et les besoins de remise à niveau identifiés.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en travail en hauteur, protection antichute et évacuation de victime, disposant d'une expérience opérationnelle des interventions sur structures verticales, en milieu industriel ou éolien. Il maîtrise les EPI, les systèmes de progression, les dispositifs de secours et l'encadrement de mises en situation pratiques.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 7HauteurEolienn-20260818



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et comprend :

- **Une évaluation diagnostique en début de session**, sous forme de questions orales ou d'un questionnaire, afin d'identifier les connaissances et l'expérience des participants.
- **Une évaluation formative continue** lors des exercices pratiques : contrôle et réglage du harnais, vérification des EPI, choix des points d'ancrage, progression verticale et maintien permanent de la protection antichute.
- **Une épreuve théorique finale**, sous forme de QCM ou de questionnaire, portant sur les risques, les équipements, les règles de progression et les procédures d'urgence.
- **Une mise en situation pratique individuelle**, au cours de laquelle chaque participant doit réaliser une progression sécurisée et mettre en œuvre la procédure d'évacuation ou de descente enseignée.
- **Une observation à l'aide d'une grille d'évaluation**, comportant des critères techniques, comportementaux et de sécurité.
- **Un débriefing individuel et collectif**, permettant de corriger les écarts constatés et de consolider les bonnes pratiques.

La validation est prononcée lorsque le participant obtient des résultats satisfaisants à l'évaluation théorique et maîtrise les gestes pratiques sans commettre d'erreur susceptible de compromettre sa sécurité ou celle d'un tiers.

Moyens à mettre en œuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client devra mettre à disposition : Une salle de formation adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'une alimentation électrique et, si possible, d'un écran ou vidéoprojecteur. Une structure d'entraînement ou une éolienne accessible en toute sécurité, comprenant une échelle verticale, des plateformes, des dispositifs antichute et des points d'ancrage identifiés. Des autorisations d'accès au site ainsi que les consignes de sécurité, procédures d'accueil, plans de prévention et permis éventuellement nécessaires. La mise à l'arrêt, la consignation et la sécurisation des installations, lorsque les exercices sont réalisés sur une éolienne ou à proximité d'équipements présentant des risques électriques, mécaniques ou de mise en mouvement. Des notices, procédures internes et plans d'évacuation propres au site, notamment les modalités d'alerte, les moyens de communication et l'organisation des secours. Le matériel d'évacuation spécifique utilisé dans l'entreprise, lorsque le client souhaite former les participants à son propre dispositif de secours. Des EPI habituels des participants, s'ils doivent être utilisés pendant la formation : vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants et équipements antichute individuels conformes, compatibles et à jour de leurs vérifications. Une personne référente connaissant l'installation, disponible pour présenter les particularités techniques, les restrictions d'accès et les procédures propres au site. Une zone sécurisée et balisée pour les exercices pratiques, interdite aux personnes étrangères à la formation pendant les mises en situation. La configuration du site et les équipements mis à disposition doivent être communiqués à EVINCEL en amont afin de vérifier leur adéquation avec les objectifs de la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie les besoins d'aménagement des personnes en situation de handicap afin de favoriser leur accès à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Les adaptations envisageables peuvent notamment concerner :

- l'accessibilité des locaux et de la salle de formation ;
- l'adaptation des supports pédagogiques ;
- le rythme et l'organisation des séquences ;
- les modalités de communication et d'évaluation ;
- la mobilisation d'un accompagnement ou d'un prestataire spécialisé.

Cette formation comporte toutefois des **exercices physiques obligatoires en hauteur**, notamment l'ascension sur échelle verticale, le port du harnais, la progression sur structure, la suspension et la mise en œuvre d'une évacuation de victime. La faisabilité de la participation doit donc être étudiée en amont selon les capacités du participant, les contraintes du site et les exigences de sécurité.

Les aménagements ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, des autres stagiaires ou du formateur, ni empêcher l'évaluation des compétences indispensables à l'intervention en hauteur.

Le participant ou son employeur est invité à signaler tout besoin particulier dès l'inscription afin qu'EVINCEL puisse analyser les possibilités d'adaptation avec son référent handicap et, si nécessaire, orienter la personne vers un partenaire compétent.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 7 HauteurEolien-20260818



Durée

7.00 Heures **1** Jour 2 à 8 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 7HauteurEolienn-20260818

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427